

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 14 septembre 2021, 10h

Financement des projets d'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres

### Le Fonds Écoleader bonifie son programme de financement

**Alma, le 14 septembre 2021** – Le Centre québécois de développement durable, en tant que responsable du déploiement du Fonds Écoleader pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, annonce la révision du programme de financement de ce dernier offrant maintenant de nouvelles conditions plus flexibles et avantageuses.

#### Nouvelles conditions

- Le pourcentage des dépenses admissibles au programme passe de **50 à 75 %**. Rappelons que les dépenses admissibles sont pour : la réalisation d'études, l'élaboration de plans d'action et l'accompagnement en écoresponsabilité.
- Les entreprises peuvent désormais recevoir **jusqu'à 40 000 \$** pour un projet visant l'adoption de pratiques d'affaires écoresponsables et **jusqu'à 60 000 \$** pour un projet visant la préparation à l'acquisition de technologies propres, ce qui représente une **augmentation de 10 000 \$ par projet**.
- Les entreprises peuvent désormais déposer un projet alliant à la fois pratiques d'affaires écoresponsables et technologies propres, ce qui n'était pas possible avant, pour un **maximum de 100 000 \$ en subvention**.
- Les organisations admissibles peuvent maintenant réaliser **plus d'un projet en même temps**, en respectant cependant le montant maximum de subvention provenant du Fonds Écoleader pour une même entreprise de 100 000 \$.

#### Déjà plusieurs entreprises en ont profité

Depuis septembre 2019, plus de 900 entreprises ont bénéficié du programme de financement du Fonds Écoleader ce qui représente plus de 400 projets. Chaque dollar investi par le Fonds Écoleader a permis d'en générer deux fois plus par les entreprises financées pour réaliser leur projet. La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean n'est pas en reste, puisque 24 projets ont été déposés au Fonds par autant d'entreprises et de ce nombre, 18 entreprises ont été financées pour un total d'un peu plus de 180 000 \$ générant ainsi des investissements de plus de 345 000 \$ dans l'économie régionale.

« Les résultats obtenus jusqu'à maintenant démontrent la capacité du Fonds Écoleader à mobiliser un grand nombre d'entreprises et à générer des investissements pour stimuler une économie verte et résiliente au Québec. Dans un contexte de relance économique, il y a une opportunité à saisir pour amplifier le mouvement en amenant un nombre de plus en plus grand d'entreprises à améliorer leur compétitivité en misant sur l'intégration de pratiques d'affaires écoresponsables », affirme Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

« Nous constatons que les entrepreneurs québécois s'intéressent aux pratiques d'affaires écoresponsables pour des raisons variées : pression croissante des consommateurs et des grands acheteurs, attraction et fidélisation de la main-d'œuvre, réduction de coûts, recherche de nouveaux marchés, développement de chaînes d'approvisionnement plus courtes et locales. Grâce à l'aide financière bonifiée du Fonds Écoleader, il est désormais encore plus avantageux d'adopter des pratiques d'affaires écoresponsables et de se préparer à l'acquisition de technologies propres. J'invite les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean à saisir cette opportunité et à nous contacter pour passer à l'action », soutient Nicolas Gagnon, directeur général du Centre québécois de développement durable (CQDD).

« Par ailleurs, il est important de mentionner que plus de 45 % des sommes allouées jusqu'à maintenant par le programme de financement du Fonds Écoleader visent la préparation à l'acquisition de technologies propres. En plus de démontrer que les technologies propres sont de plus en plus accessibles pour les entreprises québécoises, ces données démontrent l'importance du Fonds Écoleader pour aider les entrepreneurs à mieux planifier leur intégration en entreprise », précise Denis Leclerc, président-directeur général d'Écotech Québec.

### **À propos du Fonds Écoleader**

Le Fonds Écoleader est une initiative du gouvernement du Québec, coordonnée par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) en collaboration avec le Centre québécois de développement durable (CQDD) et Écotech Québec. Reposant sur un réseau d'agents présents dans chaque région du Québec et sur une enveloppe de financement de 18,5 M\$, le Fonds Écoleader vise à orienter et soutenir les entreprises dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Pour en savoir plus sur le Fonds Écoleader : [fondsecoleader.ca](http://fondsecoleader.ca).

**-30-**

### **Source :**

Julie Perron, responsable des communications  
Centre québécois de développement durable  
T 418 668-7533, poste 109  
C 418 590-9744  
[julie.perron@cqdd.qc.ca](mailto:julie.perron@cqdd.qc.ca)

### **Information :**

Cornelia Corovitchi, agente du Fonds Écoleader pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean  
Centre québécois de développement durable  
T 418 668-7533, poste 107  
[cornelia.corovitchi@cqdd.qc.ca](mailto:cornelia.corovitchi@cqdd.qc.ca)